REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

UNITE DE FACILITATION DE PROJETS

PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ACCES ET DE L'APPRENTISSAGE A MADAGASCAR (TALIM)- Crédit IDA n° 78760-MG

PROGRAMME D'AUTONOMISATION DES FILLES ET DES FEMMES EN AFRIQUE DE L'EST (EAGER)- Crédit IDA n° 7378-MG

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERÊT N°09-26/AMI/UFP/TALIM-Ra

Pays : Madagascar
Financement : Crédit IDA n° 78760-MG / Don GPE n° TFOC8850
AMI N°: 09-26/AMI/UFP/TALIM-Ra
Date : 22 MAI 2026
Objet : **Recrutement d'un Bureau d'Études pour les études des infrastructures endommagées par le cyclone GEZANI en vue de leur réhabilitation ou reconstruction.**

Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) et le GPE un financement pour couvrir le coût de l'**Unité de Facilitation de Projets-Transformation l'Accès et de l'Apprentissage à Madagascar** (**UFP/TALIM**) et a l'intention d'utiliser une partie du montant du financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultant pour le RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES POUR LES ETUDES DES INFRASTRUCTURES ENDOMMAGEES PAR LE CYCLONE GEZANI EN VUE DE LEUR REHABILITATION OU RECONSTRUCTION.

Le consultant est appelé à d'évaluer de manière précise l'état structurel et fonctionnel des infrastructures concernées, d'identifier et de définir les interventions requises, qu'il s'agisse de travaux de réhabilitation ou de reconstruction, et d'estimer les coûts associés tout en établissant un ordre de priorité des interventions en fonction du niveau de criticité des dommages constatés. Et sur une période de 90 hommes jour.

Les termes de référence détaillés (TDR) pour la mission sont disponibles en cliquant sur le lien suivant : **https://tinyurl.com/4rk992je**
L'Unité de Facilitation de Projets (UFP) invite les consultants à manifester leur intérêt en présentant leurs qualifications et expériences.

Les Cabinets doivent être un Cabinet légalement constitué et avoir au minimum

- ✓ Justifier d'une expérience confirmée dans la réalisation d'études architecturales et techniques détaillées de bâtiments recevant du public (au moins trois (03) missions pertinentes) ;
- ✓ Avoir réalisé, au cours des dix (10) dernières années, au moins cinq (05) missions d'études détaillées (APS/APD) portant sur des travaux de réhabilitation, reconstruction, extension ou aménagement de bâtiments, en précisant pour chaque mission : le montant, la description des prestations et les attestations de bonne exécution ;
- ✓ Avoir conduit au moins cinq (05) missions pertinentes de supervision, suivi ou contrôle de travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments, avec justificatifs à l'appui ;
- ✓ Disposer de références solides en matière d'élaboration de DAO et d'assistance à la passation des marchés (de la préparation des dossiers à l'analyse des offres et à l'attribution des marchés) ;
- ✓ Disposer d'une expérience dans l'intégration des exigences environnementales et sociales (ESHS), notamment dans le cadre de projets financés par des partenaires techniques et financiers ;

- ✓ Démontrer une capacité organisationnelle et logistique adéquate pour la conduite de la mission.

Les dossiers de candidatures doivent comprendre :

- ***Les documents Administratifs tels que Carte CIF – Carte Statistique – etc… ;***
- ***Listes des prestations similaires effectuées***
- ***Copies certifiées des contrats et certificat de bonne exécution***

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », publié par la Banque mondiale-version septembre 2025, énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
Les consultants seront sélectionnés conformément à la méthode de **« Sélection fondée sur les qualifications du Consultant »** énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les candidatures doivent être déposées, au plus tard le 12 JUIN 2025 **à seize (16) heures**, à l'adresse ci-après : **Bureau de l'UFP 1er étage, Lot 18 Bis, Rue Rainitovo Antsahavola - 101 Antananarivo, A l'Attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UFP TALIM, Avec la mention «** RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES POUR LES ETUDES DES INFRASTRUCTURES ENDOMMAGEES PAR LE CYCLONE GEZANI EN VUE DE LEUR REHABILITATION OU RECONSTRUCTION **».**

Le Coordonnateur,

UNITE DE FACILITATION DE PROJETS
Le Coordonnateur
SEHDRADILIFERA
Mamihonjy Eluidoni